

# Calendrier Ajustement de septembre Post 3<sup>ème</sup> 2025

Calendrier Bas-Rhin

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO / MLDS
Dès le vendredi 04 juillet jusqu'au mercredi 09 juillet (12h)	<b>Tour Suivant 1</b> INFORMATION au public éligible	<p>Pour les élèves éligibles en situation d'attente d'affectation (non affectés et en LS)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3<sup>e</sup> générale</li> <li>- 3<sup>e</sup> PM / EA</li> <li>- 3<sup>e</sup> SEGPA</li> <li>- 3<sup>e</sup> ULIS</li> <li>- 3<sup>e</sup> UPE2A</li> <li>- <b>Dispositifs MLDS Ambition Voie Pro et autres dispositifs</b></li> </ul> <p>Invitation des familles (élèves + parents) à un entretien individuel dans l'établissement d'origine avec participation si possible des PsyEN</p> <p><b>Possibilité de refaire des vœux du 04 juillet au 09 juillet (12h) : DE21 + saisie Affelnet sur places vacantes</b></p>	Appel des LS dans l'ordre	Participation aux entretiens avec les familles dans les collèges lorsque cela est possible
Jeudi 10 juillet	Résultat du Tour Suivant 1	Les élèves de moins de 16 ans et les plus de 16 ans <u>qui le demandent</u> sont réinscrits en 3 <sup>ème</sup> pour la rentrée ( <b>droit au maintien à tout moment de la procédure</b> )		
Dès le jeudi 10 juillet		Pour les élèves éligibles en situation d'attente d'affectation (non affectés et en LS) <b>Invitation des familles (élèves + parents) à un entretien individuel dans l'établissement d'origine</b> : point avant les vacances.		
<b>Congés d'été</b>	<b>A partir du 20 août jusqu'au 4 septembre, les élèves en LS en voie pro sont appelés par les établissements d'accueil pour affectation au fur et à mesure que les places se libèrent.</b>			
Du mercredi 3 (12h) au vendredi 5 septembre (16h)	<b>Tour suivant 2</b> INFORMATION au public éligible  Diffusion des places vacantes le 02/09 au soir par la DSDEN	<p>Rappel des PV à l'issue du Tour Suivant 1</p> <p>Pour les élèves éligibles en situation d'attente d'affectation (non affectés et en LS) : Invitation des familles (élèves + parents) à un entretien individuel dans l'établissement d'origine avec participation si possible des PsyEN</p> <p><b>Possibilité de refaire des vœux du 3 au 5 septembre (16h) : DE21 + saisie Affelnet sur places vacantes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin du recours au LS le 3 septembre 17h</li> <li>- Remontée des places vacantes par les LP via Affelnet <b>du 18/08 au 02/09 16h dès qu'une place libre</b></li> </ul>	Participation aux entretiens avec les familles dans les collèges <u>lorsque cela est possible</u>
Lundi 8 septembre à 12h au plus tard	Résultat du Tour Suivant 2	Les élèves de moins 16 ans et les plus 16 ans <u>qui le demandent</u> et qui n'auraient pas encore été réinscrits doivent l'être ( <b>droit au maintien à tout moment de la procédure</b> )		
Mercredi 10 septembre (12h)	Remontée des places vacantes en 2 <sup>nde</sup> pro et 1 <sup>ère</sup> année de CAP par les LP à l'IEN-IO et au SAIO avant 18h Centralisation des PV au SAIO  Diffusion places vacantes à tous les établissements et aux CIO		Les LP envoient à l'IEN-IO et au SAIO l'état des places vacantes 2 <sup>nde</sup> Pro / CAP avant 12 h.	
Jeudi 11 septembre Vendredi 12 septembre Lundi 15 septembre (12h)	Début de la phase d'ajustement par périodes de découverte : entretiens dans les établissements d'origine	<p>Concerne <b>tout élève de 3ème</b> non affecté en 1<sup>ère</sup> année de CAP ou 2<sup>nde</sup> professionnelle : nouveaux arrivants, emménageants, etc (sauf RFI et réorientation du lycée)</p> <p>Invitation des familles des élèves non affectés après le Tour Suivant 2 et en LS à un <u>entretien individuel</u> dans l'établissement d'origine avec participation si possible des PsyEN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du processus de l'ajustement par période de découverte</li> <li>- Renseignement du <b>dossier PASS</b> pour chaque élève</li> <li>- Nouvelle formulation de souhaits de période de découverte sur le <u>dossier PASS</u></li> </ul>		Participation aux entretiens avec les familles dans les établissements lorsque cela est possible

Lundi 15 septembre (12h)	Dossier PASS à transmettre au CIO	<p>Pour chaque élève, <u>DEUX COPIES</u> du dossier PASS + bulletins sont transmis au <u>CIO du district de l'établissement d'accueil</u> au plus tard <b>lundi 15/09 à 12h</b></p> <p>Transmettre à la DSDEN le tableau recueil des souhaits de périodes de découverte (tableau Excel) =&gt; pole.lycee67voieprofessionnelle@ac-strasbourg.fr</p> <p><b>Pour Strasbourg : à l'intégration en période de découverte s'ajoute la possibilité de demander à intégrer le dispositif Ambition Voie Pro (Priorités élèves de 15 ans nés en 2010 refusés et/ou sans projet défini)</b></p> <p>Les élèves nés en 2009 (16 ans dans l'année 2025) qui ne sont candidats ni en LP ni en maintien, transmettre au CIO le dossier PASS pour prise en charge MLDS</p>		Les CIO recueillent et trient les dossiers PASS en vue de la commission Foquale
Mardi 16 septembre (14h)	Réunion « FOQUALE » de répartition des périodes de découverte <b>Commissions d'admission :</b>	<p><b>Réunion FOQUALE répartition des périodes de découverte</b></p> <p>Les représentants des comités FOQUALE sont réunis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la DSDEN 67 (Eurométropole)</li> <li>- Localement (hors Eurométropole)</li> </ul> <p>Les DCIO 67 hors Eurométropole envoient à la DSDEN – DIVEL le récapitulatif des admis en période de découverte</p>		
Mercredi 17 septembre	Diffusion des résultats de la réunion de répartition des périodes de découverte	<p>Diffusion des résultats aux établissements d'origine + CIO qui informent les élèves retenus (ou non) en période de découverte</p> <p>Le collège d'origine établit la convention, la donne à l'élève qui la fait signer à l'établissement d'accueil</p> <p>Intégration le jeudi 18 septembre dans les classes de 3<sup>e</sup> des élèves non accueillis en période de découverte (<b>droit au maintien</b>)</p>	Le lycée d'accueil informe des modalités d'accueil du jeune en période de découverte (jour, heure, point de RDV) à l'établissement d'origine	
Du jeudi 18 septembre au mardi 23 septembre	Semaine de découverte	<p>Inscription dans le collège d'origine des élèves en découverte soit sous le MEF 3<sup>e</sup> (élèves ayant demandé le maintien) soit sous le MEF SFI.</p> <p>L'élève admis en période de découverte se présente en LP avec son PASS original. <b><u>Une copie sera conservée par l'établissement d'origine</u></b></p> <p>Les élèves non retenus en période de découverte peuvent également exprimer des vœux d'affectation (PASS page 4)</p> <p><b>Signalement à la DSDEN de tout élève qu'il est impossible de réinscrire faute de place</b></p>	<p><b>ACCUEIL en semaine de découverte</b></p> <p>Suite à la période de découverte, les lycées complètent le <b>bilan</b> sur le PASS original et envoient un retour des avis pour le 24/09 au plus tard à <b>l'établissement d'origine</b>.</p> <p>Remontée des places vacantes y compris celles offertes en période de découverte via Affelnet.</p>	Les jeunes RFI sont reçus en entretien au CIO pour formuler des vœux pour l'affectation du 26/09/24.
Mercredi 24 septembre	Saisie des vœux dans AFFELNET	<b>Ouverture saisie AFFELNET</b>		
Jeudi 25 septembre	Entretiens dans les établissements d'origine	<p>Les élèves et les familles sont reçus en entretien pour faire le <u>bilan de la période de découverte et formuler des vœux</u> pour la commission du 26/09</p> <p>Transmission des dossiers de situations particulières : médicales, réorientation, UPE2A, dispositifs MDS, RFI...=&gt; PASS ou DE 21 + DE 25 dûment complétés + bulletins et tous éléments susceptibles d'éclairer la commission.</p>	<p><b>Démarrage : SAS Pro Eurométropole : lycées Mathis, Oberlin et Le Corbusier</b></p> <p><b>AVP : Lycées Oberlin, Cassin et Couffignal</b></p>	SAS Pro Eurométropole : du 25/09 au 18/10/25. Saisie Affelnet des dossiers RFI par les CIO
Jeudi 25 septembre (13h30)	Saisie des vœux dans AFFELNET	Saisie des vœux dans Affelnet à partir du dossier PASS (élèves ayant bénéficié ou non d'une période de découverte) <b>jusqu'au 25/09 à 13h30</b>		
Vendredi 26 septembre (9h)	COMMISSION PRE-PAM à la DSDEN	La commission examine les dossiers PASS complets et les autres dossiers relevant de situations particulières en vue de l'affectation des jeunes	Les services de la DSDEN saisissent les avis à l'issue des travaux de la commission avant de faire fonctionner « Affelnet »	
Lundi 29 septembre – 17h	<b>NOTIFICATION DES AFFECTATIONS</b>			